

(remis aux participants de la réunion jeunes du mardi 28 janvier 2014)



Paul Foulquié, Champion de France minime 2013

Licencié dans le Val d'Oise depuis plus de 10 ans



SOMMAIRE

CALENDRIER DES COMPETITIONS JEUNES 2014

CALENDRIER DEPARTEMENTAL 2014

CALENDRIER DES GRAND PRIX 2014

MEMO COMPETITIONS INDIVIDUELLES JEUNES (CD95 et Ligue IDF)

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES 2014

REGLEMENT TROPHÉE ESPERANCE 2014

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL PAR EQUIPES 2014

REGLEMENT TROPHÉE DES PETITS GOLFEURS 2014

REGLEMENT CHAMPIONNAT INDIVIDUEL DE PITCH & PUTT 2014

REGLEMENT CRITERIUM DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL 2014

REGLEMENT CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL 2014

REGLEMENT CHALLENGE D'AUTOMNE DES ECOLES DE GOLF 2014

Documents annexes :

TABLEAU DES COORDONNEES DES INTERVENANTS JEUNES DES CLUBS DU VAL D'OISE

PROCESSUS DEMANDE DE WILD CARD

FICHE D'URGENCE MEDICALE

CERTIFICAT MEDICAL

AUTORISATION PARENTALE 2013 DE PRELEVEMENT EN CAS DE CONTROLE ANTI-DOPAGE

CALENDRIER DES COMPETITIONS 2014 RESERVEES OU CONSEILLEES AUX JEUNES

Dates	COMPETITION	Catégories Jeunes	Lieux	Modalités d'inscription	règlement détaillé
samedi 16 mars	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL JEUNES	moins de 13 ans, B, M, C	Mont Griffon	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
dimanche 30 mars	TROPHÉE ESPERANCE	moins de 13 ans	Gonesse	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
dimanche 6 avril	Pré-qualification au mérite IDF des moins de 13 ans	moins de 13 ans	Chevannes Menecy (91)	Par le CD95 à la Ligue IDF	site ligue IDF
mardi 15 et mercredi 16 Avril	1er mérite IDF (épreuve qualificative à l'inter-région Paris/IDF 9 et 10 juillet 2014)	moins de 13 ans, B, M	Bussy-Guermantes (77)	Par les clubs à la Ligue IDF(extranet) Pour les -13 ans: Par le CD95 à la Ligue	site ligue IDF
mercredi 14 mai	Trophée des petits golfeurs (1er tour)	moins de 11 ans	Mont Griffon (P&P)	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
mercredi 21 mai	Trophée des petits golfeurs (2ème tour)	moins de 11 ans	Saint Ouen l'Aumône	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
dimanche 25 mai	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL INDIVIDUEL DE PITCH & PUTT	moins de 13 ans, B, M, C, adultes	Mont Griffon (P&P)	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
mercredi 4 juin	Trophée des petits golfeurs (3ème et dernier tour)	moins de 11 ans	Hermitage	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
samedi 31 mai et dimanche 1er juin	2ème mérite IDF (épreuve qualificative à l'inter-région Paris/IDF 9 et 10 juillet 2014)	moins de 13 ans, B, M	Domont (95)	Par les clubs à la Ligue IDF(extranet) y compris pour les moins de 13 ans	site ligue IDF
lundi 7 juillet	journée de sélection IDF des moins de 13 ans	moins de 13 ans	Ozoir la Ferrière (77)	Sélection	site ligue IDF
mercredi 9 et jeudi 10 juillet	Inter-région PARIS / IDF Jeunes Qualificatif aux Championnats de France Jeunes (du 28 Juillet au 3 Août 2014)	moins de 13 ans, B, M	Villarcoux (95)	Par la Ligue IDF	site ligue IDF
mardi 15 (ou 16) et mercredi 17 juillet	Championnat de France par équipes - de 17 ans garçons: Promotion (Tous les clubs du Val d'Oise sauf PIGC et Villarcoux)	moins de 13 ans, B, M	Isabella (78)	Par les clubs sur extranet	site Ligue IDF ou Ligue de Paris
du 15 au 18 juillet	Championnat de France par équipes - de 17 ans garçons: 2ème division (P.I.G.C et Villarcoux)	moins de 13 ans, B, M	La Vaucouleurs (P.I.G.C) ou Mont Griffon (Villarcoux)	Par les clubs sur extranet	site FFGolf
du 15 au 17 juillet	Championnat de France par équipes - de 17 ans filles: Promotion (tous sauf PIGC)	moins de 13 ans, B, M	Orléans-Donnery	Par les clubs sur extranet	site FFGolf
du 14 au 17 juillet	Championnat de France par équipes - de 17 ans filles: 1ère division (P.I.G.C)	moins de 13 ans, B, M	Bondues (59)	Par les clubs sur extranet	site FFGolf
dimanche 7 sept	CHAMPIONNAT IDF "MOINS DE 11 ANS" (qualifications par Trophée des Petits golfeurs)	moins de 11 ans	La Poudrière (93)	Par le CD95 à la Ligue IDF	site ligue IDF
dimanche 14 sept	CHAMPIONNAT IDF DE PITCH & PUTT (PAR EQUIPES?)	moins de 13 ans, B, M, C, adultes	Mont Griffon (95)	Par les clubs à la Ligue IDF (extranet)	site ligue IDF
samedi 4 octobre	CRITERIUM DEPARTEMENTAL	moins de 13 ans, B, M, C, adultes	Gadancourt	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
dimanche 5 octobre	CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL	moins de 13 ans, B, M, C, adultes	Gadancourt	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95
samedi 27 et dimanche 28 septembre	GRAND PRIX JEUNES IDF	moins de 13 ans, B, M	Crécy la Chapelle (77)	Par les clubs à la Ligue IDF	site ligue IDF
novembre 2014 à janvier 2015	Challenge d'Automne	moins de 13 ans, Benjamins	Golfs du val d'Oise	Par les clubs au CD95 (extranet)	site CD95

En noir : épreuves départementales / En bleu : épreuves individuelles de Ligue/ En rouge: épreuves fédérales

Comité départemental de golf du Val d'Oise

Calendrier Compétitions et Regroupements 2014

Dates	Evènements	Lieux
dimanche 15 décembre 2013	Regroupement Jeunes (moins de 11 ans)	Cergy
dimanche 5 janvier 2014	Regroupement Jeunes (moins de 11 ans)	PIGC
dimanche 16 février 2014	regroupement Jeunes (moins de 11 ans)	Bellefontaine
samedi 1er mars 2014	Assemblée générale du CD 95	CDOS 95
dimanche 2 mars 2014	Regroupement Jeunes (moins de 11 ans)	Gonesse
samedi 8 mars 2014	Regroupement Jeunes (moins de 11 ans)	Mont Griffon
dimanche 16 mars 2014	Championnat Départemental Jeunes	Mont Griffon (Les Lacs)
dimanche 30 mars 2014	Trophée Espérance	Gonesse
samedi 26 avril 2014	Championnat par équipe Dames et Messieurs (1er tour)	Seraincourt
dimanche 27 avril 2014	Championnat par équipe Dames et Messieurs (2ème tour)	L'Isle Adam
mercredi 14 mai 2014	Trophée des petits golfeurs 1er tour (Chpt moins de 11 ans)	Mont Griffon (P&P)
mercredi 21 mai 2014	Trophée des petits golfeurs 2ème tour (Chpt moins de 11 ans)	P&P de Saint Ouen l'Aumône
dimanche 25 mai 2014	Championnat Départemental Individuel de Pitch & Putt	Mont Griffon (P&P)
mercredi 4 juin 2014	Trophée des petits golfeurs 3ème tour (Chpt moins de 11 ans)	P&P de l'Hermitage (Ennery)
samedi 4 octobre 2014	Criterium Individuel Dames & Messieurs	Gadancourt
dimanche 5 octobre 2014	Championnat Individuel Dames & Messieurs	Gadancourt
novembre 2014-janvier 2015	Challenge d'Automne des Ecoles de Golf	Parcours du Val d'Oise

Stages et regroupements jeunes
Compétitions jeunes

Liste des Grand prix 2014

Toutes catégories (hors Frayssineau) pour les GP IDF (wild Card possible)
Catégories 8 à 10 pour les GP des autres régions

date	nbre jours	Grand Prix	Catégorie Dames 2013	Catégorie Messieurs 2013	Ligue
5 et 6 avril	2j	Grand Prix de Meaux	9	9	IDF
5 et 6 avril	2j	Grand Prix de l'Eure - Evreux	NC	10	Hte Normandie
4 au 6 avril	3j	Grand Prix du Lys Chantilly	8	6	Picardie
12 et 13 avril	2j	Grand Prix de Crécy la Chapelle	7	9	IDF
18 au 20 avril	3j	Grand Prix de Rebetz	8	6	Picardie
3 et 4 mai	2j	Grand Prix de Bussy-Guermantes	9	6	IDF
24 et 25 mai	2j	Grand Prix des Boucles de Seine	8	9	Paris
24 et 25 mai	2j	Grand Prix de Saint Germain les Corbeil	9 (2012)	9 (2012)	IDF
24 et 25 mai	2j	Grand Prix de Léry Poses	9	9	Hte Normandie
7 au 9 juin	3j	Grand Prix de la Vaucouleurs	9	8	Paris
7 et 8 juin	2j	Grand Prix de Chevannes Mennecey	nouveau		IDF
28 et 29 juin	2j	Grand Prix des Yvelines	9	9	Paris
14 et 15 juin	2j	Grand Prix de Montereau la Forteresse	9	10	IDF
21 et 22 juin	2j	Grand Prix de Villarceaux	8	8	IDF
28 et 29 juin	2j	Grand Prix de Cély	8	8	IDF
12 et 13 juillet	2j	Grand Prix de Mont Griffon	9	9	IDF
19 et 20 juillet	2j	Grand Prix de Bondoufle	8	8	IDF
25 au 27 juillet	3j	Grand Prix d'Ozoir la Ferrière	7	6	IDF
25 au 27 juillet	3j	Grand Prix d'Apremont	9	9	Picardie
30 et 31 juillet	2j	Grand Prix du Dolce Chantilly	8	9	Picardie
2 et 3 août	2j	Grand Prix du Coudray	8	8	IDF
16 et 17 août	2j	Grand Prix d'Ableiges	9	9	IDF
23 et 24 août	2j	Grand Prix d'Etiolles	8	8	IDF
23 et 24 août	2j	Grand Prix du Château du Raray	9	9	Picardie
23 et 24 août	2j	Grand Prix de Béthemont	10	9	Paris
28 et 29 août	2j	Grand prix Jeunes - Golf de la Baule			Pays de la Loire
30 et 31 août	2j	Grand Prix de Marivaux	9	9	IDF
30 et 31 août	2j	Challenge du Lys-Chantilly (match play)	9	10	Picardie
6 et 7 septembre	2j	Grand Prix de Domont	7	8	IDF
13 et 14 septembre	2j	Grand Prix des Templiers	9	10	Picardie
19 au 21 septembre	3j	Grand Prix du Vaudreuil	9	9	Hte Normandie
27 et 28 septembre	2j	Grand Prix Jeunes - Golf Crécy la Chapelle			IDF
21 et 22 octobre	2j	Grand Prix Jeunes - Golf d'Apremont			Picardie
22 et 23 octobre	2j	Grand prix Jeunes - Golf de Rochefort			Paris



Compétitions Individuelles jeunes Départementales (CD95) et Régionales (Ligue IDF) Saison 2014



Administratif : Dès janvier 2014, vérifiez avec votre responsable jeunes que vous êtes en règle :
Licence 2014, cotisation **membre AS**, **certificat médical** enregistré pour 2014 et **fiche d'urgence médicale 2014** ainsi que **l'autorisation parentale de prélèvement sanguin 2014**.

Ce programme a pour but de vous aider à vous organiser et à déterminer avec vos enseignants vos objectifs en fonction de votre niveau de jeu ou du niveau que vous pouvez atteindre (index ou drapeau) afin de participer aux compétitions individuelles jeunes du département et de la Ligue IDF de la saison 2014.

Catégories et conditions de participations

Cadets (nés en 1996 et 1997) :

Championnat Départemental Jeunes Conditions d'index : garçons <9,4 et filles < 20,4

Minimes (nés en 1998 et 1999) :

Championnat Départemental Jeunes Conditions d'index : garçons <15,4 et filles < 24,4

1^{er} et 2^{ème} Mérites IDF jeunes : Conditions index : garçons < 7 et filles <14

Benjamins (nés en 2000 et 2001) :

Championnat Départemental Jeunes Conditions d'index : garçons <20,4 et filles < 30,4

1^{er} et 2^{ème} Mérites IDF jeunes : Conditions index : garçons < 14 et filles <22

Moins de 13 ans (nés en 2002 et 2003) et moins de 11 ans (nés en 2004 et après)

Championnat Départemental Jeunes Conditions index : garçons < 26,4 et filles < 31,4

puis Pré qualification des - de 13 ans (y compris - de 11 ans) aux Mérites IDF jeunes

Condition de participation : XX premières filles et XX premiers garçons du classement – de 13 ans du cht départemental jeunes

puis 1^{er} et 2^{ème} mérites IDF jeunes

Condition de participation : XX premières filles et XX premiers garçons de la pré qualification IDF – de 13 ans

ou

Trophée Espérance Condition: Classé (mais pas retenu pour le chtp dép jeunes) ou titulaire du drapeau jaune

Moins de 11 ans (nés en 2004 et après)

Trophée des petits golfeurs Condition : être classé ou titulaire du drapeau jaune

Ce Trophée est le **support de détection du groupe Elite du CD95** (saison 2014/2015)

Championnat IDF des moins de 11 ans:

Condition de participation : XX premières filles et XX premiers garçons du Trophée des petits golfeurs 2014

Dates et lieux des différentes compétitions jeunes

Les compétitions départementales :

Championnat Départemental Jeunes : dimanche 16 mars 2014 - Golf de Mont Griffon

Trophée Espérance : dimanche 30 mars 2014 - Golf de Gonesse

Trophée des petits golfeurs (pitch&putt ou compact) mercredis AM : 14 mai, 21 mai et 4 juin 2014

Les compétitions de la Ligue IDF :

Pré qualification des - de 13 ans et - de 11 ans aux mérite IDF jeunes

(dimanche 6 avril 2014 - Golf de Chevannes-Mennecy)

1^{er} mérite IDF jeunes: mardi 15 et mercredi 16 avril 2014 (vacances scolaires) - Golf de Bussy Guermantes

2^{ème} mérite IDF jeunes: samedi 31 mai et dimanche 1^{er} juin 2014 – Golf de Domont

Championnat IDF des moins de 11 ans : dimanche 7 septembre 2014 - Golf de la Poudrerie

Informations complémentaires

Après addition des classements des 2 mérites IDF jeunes, les XX premiers seront qualifiés pour disputer **l'inter région Paris IDF** (mercredi 9 et jeudi 10 juillet 2014 – Golf de Villarceaux), dernière étape qualificative aux Championnats de France des Jeunes.

Pour la 1^{ère} fois en 2014, la ligue IDF organisera les 27 et 28 septembre 2014 un **Grand Prix jeunes** mais les catégories et les index requis n'ont pas encore été définis.

Les conditions d'index pour la Ligue IDF ne sont données qu'à titre indicatif, les index ne seront définitifs que lorsque les règlements seront diffusés sur le site de la Ligue IDF (www.lgidf.com).



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Départemental Jeunes Catégories Enfants -13 ans, Benjamins, Minimes, Cadets Dimanche 16 Mars 2014 GOLF DE MONT GRIFFON Règlement 2014

EPREUVE NON FUMEURS

Clôture des engagements : **Dimanche 2 mars 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront par extranet au plus tard le 2 mars 2014.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Le droit d'inscription est de 30 €

Tarif préférentiel : 10 € pour les joueurs licenciés dans un club ayant reçu en 2012, 2013 ou 2014 une compétition départementale : (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, L'Isle Adam, Mont Griffon, PIGC, Seraincourt et St Ouen l'Aumône).

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent
- licenciés dans un club du Val d'Oise pour les benjamins, les minimes et les cadets
- licenciés dans un club du Val d'Oise ou de Seine Saint Denis pour les moins de 13 ans

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée. (Celle ci sera valable pour toute l'année).

Rappel: En cas de contrôle anti-dopage, les jeunes devront pouvoir présenter l'autorisation parentale de prélèvement dûment complétée.

Catégories d'âge et limite d'index

	Âge	Garçons	Filles
Enfants de - 13 ans	Nés après le 01/01/2002	26,4	31,4
Benjamins	2000-2001	20,4	30,4
Minimes	1998-1999	15,4	24,4
Cadets	1996-1997	9,4	20,4

Le Comité Départemental se réserve le droit d'accorder des Wild-Cards aux joueuses et joueurs sélectionnés dans les regroupements départementaux.

Les clubs pourront éventuellement inscrire des jeunes au dessus des limites d'index indiquées sur le règlement (5 points d'index maximum au dessus, 10 pour les moins de 13 ans).

En revanche, l'inscription des moins de 13 ans au dessus des limites d'index du règlement devra être examinée et validée par l'enseignant de l'école de golf et tous les jeunes « hors index » devront vérifier lors de la publication des départs une semaine avant l'épreuve si leur participation a pu, ou non, être acceptée.

Composition du champ de joueurs:

Le nombre total de participants est limité à 72.

Pour la sélection des joueurs, l'index pris en compte sera celui au 9 mars 2014 (1 semaine avant l'épreuve).

A cette date, les joueurs qui ne seront pas sous la limite d'index de leur catégorie pourront toutefois être retenus dans la mesure où le nombre total de participants au Championnat n'excédera pas 72.

2) FORMULE DE JEU / HORAIRES DE DEPARTS :

Stroke play brut / 18 trous

Repères de jeu préconisés

- | | | |
|---------------------|-------------------|------------------------|
| • - de 13 ans : | filles | repères 5 |
| • - de 13 ans | garçons | repères 4,3 ou 2 |
| • Benjamins | filles | repères 5 ou 4 |
| • Benjamins | garçons | repères 3 ou 2 |
| • Minimes et cadets | garçons et filles | identiques aux adultes |

3) PRIX :

Championnat Jeunes Départemental Individuel :

Catégorie moins de 11 ans : 1 prix brut fille et 2 prix brut garçons

Catégorie Moins de 13 ans, Benjamin(e)s, minimes et cadet(tes) : 2 prix brut catégorie filles et 2 prix brut catégorie garçons.

Le nombre de prix pourra être revu par le Comité le jour de l'épreuve en fonction du nombre de participants.

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 9,6,3,1 trous derniers trous.

Challenge par club :

Le « **Challenge par Club** », prendra en compte le total des 5 meilleurs scores des joueuses ou joueurs appartenant à une même Association sportive, avec obligatoirement 3 catégories représentées dont 1 fille.

En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées en comparant : le meilleur score féminin retenu puis le plus mauvais des 5 scores, puis le meilleur score, et si l'égalité persiste, le 2^{ème} meilleur score puis le 3^{ème} puis le 4^{ème}.

4) SELECTION POUR LA PRE-QUALIFICATION Ile de France des moins de 13 ans:

Comme l'an dernier, l'accès au mérite IDF 2013 pour les moins de 13 ans ne se fera pas sur la base de l'index mais lors de la « **pré-qualification IDF des moins de 13 ans** » qui aura lieu le **dimanche 06 avril au golf de Chevannes-Mennecy (91)**.

Pour le département du Val d'Oise associé au département de Seine Saint Denis, les enfants accéderont à cette pré-qualification IDF des moins de 13 ans en fonction de leur résultat au Championnat Départemental jeunes (quota défini par la ligue IDF)

Les enfants sélectionnés pour la pré-qualification IDF seront inscrits par le CD 95.

Seuls les joueurs et joueuses s'engageant à participer aux mérites IDF 2013 pourront participer à la pré-qualification IDF des moins de 13 ans »

ATTENTION

- Les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction dûment constatée entraînera après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Le comité départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)
- Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...**
- Si un joueur (se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.
- Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Trophée Départemental Espérance

Catégorie enfant moins de 13 ans/moins de 11 ans

Dimanche 30 mars 2014 - Golf de Gonesse
Règlement 2014

EPREUVE NON FUMEURS

Clôture des engagements : **Dimanche 16 Mars 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions des joueurs se feront **par extranet** avant le **16 Mars 2014**.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Le droit d'inscription est de 20 €

Tarif préférentiel : 10 € pour les jeunes licenciés dans un club ayant reçu en 2012, 2013 ou 2014 une compétition départementale (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, L'Isle Adam, Mont Griffon, PIGC, Seraincourt et St Ouen l'Aumône).

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Les joueurs souhaitant s'inscrire au Trophée Espérance ne doivent pas avoir participé au Championnat Départemental Jeunes.

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée. (celle ci sera valable pour toute l'année).

Catégories d'âge et limite d'index

	Âge	Garçons	Filles
Enfants de - 13 ans et -de 11 ans	Nés après le 01/01/2002	>26,4 ou titulaire du drapeau jaune	>31,4 ou titulaire du drapeau jaune

Pour des questions d'aptitudes physiques au jeu de golf et d'autonomie sur le parcours, seuls les enfants nés en 2007 et avant seront autorisés à participer.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'accorder des Wild-Cards aux joueuses et joueurs sélectionnés dans les regroupements départementaux.

Les enfants nés après le 01/01/2005 seront autorisés à participer au Trophée Espérance même si leur index est <26,4 (garçons) et <31,4 (filles) à condition qu'ils n'aient pas participé au Championnat Départemental Jeunes.

L'épreuve est limitée à 54 participants.

2) FORMULE DE JEU / HORAIRES DE DEPARTS :

9 trous en stroke play brut avec un maximum de 10 coups par trou.

Repères de jeu préconisés

- - de 13 ans : filles repères 5
- - de 13 ans garçons repères 3 ou 4

3) PRIX :

Enfants - de 11 ans : 2 prix brut garçons
(né après le 01/01/2004) 1 prix brut fille

Enfants - de 13 ans : 2 prix brut garçons
1 prix brut fille

En cas d'égalité : les joueurs seront départagés suivant les règles en vigueur sur les scores des 6,3 trous et dernier trou du tour conventionnel.

ATTENTION

- Les cadets, les chariots électriques et les télémètres ne sont pas autorisés.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction dûment constatée entraînera après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Le comité départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)
- Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...**
- Si un joueur(se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.
- Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Départemental par Equipes Messieurs & Dames

Samedi 26 avril 2014 - Golf de Seraincourt
Dimanche 27 avril 2014 - Golf de l'Isle Adam
Règlement 2014

Clôture des engagements : **Dimanche 20 avril 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

La liste des joueurs et joueuses potentiels fera office d'engagement et devra être enregistrée sur extranet avant le **Dimanche 20 Avril 2014.**

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Droits d'inscription : équipe masculine 250€
 Equipe féminine 200€

Tarif préférentiel : 200 € (Hommes) et 150 € (Dames) pour les équipes dont les club ont reçu en 2012, 2013 ou 2014 une compétition départementale (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, l'Isle Adam, Mont Griffon, PIGC, Seraincourt et St Ouen l'Aumône).

Pour les équipes :

Ouvert à toutes les associations du département, affiliées à la FFG, et à jour de leurs cotisations au Comité Départemental du Val d'Oise .

Chaque golf pourra présenter une deuxième équipe Messieurs ou Dames dans la mesure des places disponibles (maximum 110 joueurs et joueuses). Les clubs recevant l'épreuve auront la priorité pour inscrire une 2^{ème} équipe et la priorité sera ensuite donnée pour tous les clubs aux équipes dames.

Pour les équipiers :

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Pour prendre le départ, les joueurs mineurs devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée.

Rappel: *En cas de contrôle anti-dopage, les joueurs mineurs devront pouvoir présenter une autorisation parentale de prélèvement dûment complétée.*

*L'index sera inférieur ou égal à **24,4** pour les Dames et **15,4** pour les Messieurs.*

*Pour chaque équipe, **un seul joueur ou une seule joueuse d'index supérieur** à ceux indiqués ci-dessus pourra compléter une équipe mais se verra alors intégré(e) à 15,4 pour les messieurs et 24,4 pour les dames.*

2) COMPOSITION DES EQUIPES

Les joueurs et les joueuses seront choisi(e)s dans la liste des équipier(e)s potentiels lors de l'engagement.

Messieurs : 12 équipiers 6 joueurs 6 remplaçants
Dames : 8 équipières 4 joueuses 4 remplaçantes

La réunion des capitaines, au cours de laquelle les fiches de composition des équipes des foursome devront être remplies, aura lieu le samedi 26 avril 2014 à l'accueil du golf de Seraincourt, 15 min avant le 1^{er} départ.

Le dimanche, les fiches de composition d'équipes devront être remises 15 minutes avant le 1^{er} départ de l'équipe.

3) DEROULEMENT DE L'EPREUVE ET FORMULE DE JEU

*L'épreuve se déroule sur deux tours en **STROKE PLAY**, par équipes de 6 joueurs pour les hommes et 4 joueuses pour les dames.*

***Samedi 26 avril 2014** : 1^{er} tour en foursome à Seraincourt (Messieurs 3 doubles, Dames 2 doubles)*

***Dimanche 27 avril 2014** : 2^{ème} tour en simple à L'Isle Adam (6 simples Messieurs, 4 simples Dames)*

Les scores de chaque équipe seront additionnés à l'issue de chaque tour conventionnel et cumulés sur les deux jours.

La plus mauvaise carte de chaque équipe sera enlevée à l'issue des deux tours.

En cas d'égalité, départage sur la carte supprimée puis sur la meilleure carte, puis sur la 2^{ème} meilleure carte, etc...

4) REMISE DES PRIX ET CLASSEMENT PAR EQUIPE

La remise des prix se déroulera au Club House du golf de L'Isle Adam $\frac{1}{2}$ heure après l'arrivée de la dernière équipe.

Classement par équipe en brut Messieurs et Dames sur le total des deux tours :

3 prix brut Messieurs et 2 prix brut Dames

Deux trophées seront confiés pour une année à la première équipe en brut Messieurs et à la première équipe en brut Dames. La gravure de l'année et du nom du club vainqueur sera à la charge du club qui, pour des raisons d'uniformité, devra le faire faire auprès de Cap Argent (coordonnées disponibles auprès du comité départemental du Val d'Oise).

5) COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

Pendant le déroulement du Championnat, les cadets sont autorisés.

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction dûment constatée entraînera après avertissement, la disqualification du joueur concerné.

Le comité départemental exige de la part des joueurs et joueuses une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)

*Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...***

*Si un joueur (se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.*

*Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.*

6) RECORDING

Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording dès la fin du dernier trou.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Départemental par Equipes Messieurs & Dames

Samedi 26 avril 2014 - Golf de Seraincourt

Dimanche 27 avril 2014 - Golf de L'Isle Adam

Feuille de Composition d'équipe du samedi 26 avril : Foursome

Club de : Code Club :

A remettre lors de la réunion des capitaines le premier jour de l'épreuve, 15 min avant le départ de la 1^{ère} équipe.

DAMES

FOURSOME 1

Nom	Prénom	Index

FOURSOME 2

Nom	Prénom	Index

CAPITAINE : Nom : **SIGNATURE :**

Personne autorisée à donner des conseils :

(Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle de golf n°8)

MESSIEURS

FOURSOME 1

Nom	Prénom	Index

FOURSOME 2

Nom	Prénom	Index

FOURSOME 3

Nom	Prénom	Index

CAPITAINE : Nom : **SIGNATURE :**

Personne autorisée à donner des conseils :

(Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle de golf n°8)



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Départemental par Equipes Messieurs & Dames

Samedi 26 avril 2014 - Golf de Seraincourt

Dimanche 27 avril 2014 - Golf de L'Isle Adam

Feuille de Composition d'équipe du dimanche 27 avril : Simples

Club de : Code Club :

A remettre le dimanche 15 min avant le départ du premier équipier.

DAMES

SIMPLES (strokeplay)

Nom	Prénom	Index
1		
2		
3		
4		

CAPITAINE : Nom : **SIGNATURE :**

Personne autorisée à donner des conseils :

(Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle de golf n°8)

MESSIEURS

SIMPLES (strokeplay)

Nom	Prénom	Index
1		
2		
3		
4		
5		
6		

CAPITAINE : Nom : **SIGNATURE :**

Personne autorisée à donner des conseils :

(Si cette personne n'est pas le capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle de golf n°8)



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

8ème TROPHEE des PETITS GOLFEURS
(Qualification inter-départementale 93-95 du championnat IDF
des enfants de moins de - 11 ans)
Mercredi 14 Mai 2014 : Golf de Mont Griffon (P&P)
Mercredi 21 Mai 2014 : Golf de St Ouen l'Aumône (P&P)
Mercredi 04 juin 2014 (Finale): Daily Golf de l'Hermitage (P&P)
Règlement 2014

EPREUVE NON FUMEURS

Clôture des engagements : - **Dimanche 4 mai 2014** -

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE :

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

La liste des joueurs et joueuses potentiels fera office d'engagement et devra être enregistrée sur extranet avant le 04 Mai 2014 (droits d'inscriptions gratuits).

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) devront obligatoirement avoir remis la procuration parentale 2014 dûment complétée (Celle ci sera valable pour toute l'année 2014).

Pour des raisons d'aptitudes physiques au jeu de golf et d'autonomie sur le parcours, seuls les enfants nés en 2007 (inclus) et avant seront autorisés à participer.

Le Comité Départemental se réserve le droit d'accorder des Wild-Cards aux joueuses et joueurs sélectionnés dans les regroupements départementaux.

Limite d'index :

<i>Limite des index :</i>	<i>Garçons</i>	<i>Filles</i>
<i>Enfants de -11 ans Né(e) après le 01/01/2004</i>	<i>Etre classé ou titulaire du drapeau jaune</i>	<i>Etre classée ou titulaire du drapeau jaune</i>

2) MODALITES DE DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Déroulement général :

Ce Challenge se déroule sur 3 tours (2 tours + Finale)

Pour participer à la Finale, les joueurs devront avoir participé au moins à l'un des 2 premiers tours.

Formule de jeu :

9 trous Pitch & Putt (ou compact) Stroke play brut (avec un maximum de 7 coups par trou) + 9 trous de putting en stroke play brut

Déroulement des phases :

Rendez-vous des joueurs et joueuses fixé à 14h00

Le premier départ est fixé à 14h30

Caractéristiques du Parcours de Putting :

Le parcours de putting devra comporter 9 trous, avec des longueurs réparties comme suit : 3 trous de entre 1,20 et 2,50 m, 3 trous entre 2,50 et 4,00 m, et 3 trous entre 4,00 et 7,00 m.

3) CLASSEMENT DES EPREUVES :

1) Classement club :

Classement au cumul des 4 meilleurs scores individuels en stroke play brut par tour conventionnel, et ceci sur les 3 épreuves.

Bonus de 20 points par tour si participation d'au moins 1 fille dans l'équipe.

En cas d'égalité, le départage se fera sur la plus mauvaise carte ayant compté dans les cumuls des 4 scores retenus par tour conventionnel et ceci sur l'ensemble des 3 épreuves, puis en cas d'égalité subsistant, sur le meilleur score.

2) Attribution des points pour le classement individuel :

Des points seront attribués en fonction de la place obtenue en cumulant les points stroke play brut (parcours et putting) à l'issue de chaque tour de qualification.

Les points seront attribués aux XX premiers selon le barème suivant :

	1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}	6 ^{ème}	7 ^{ème}	8 ^{ème}	9 ^{ème}	10 ^{ème}	11 ^{ème}	12 ^{ème}	13 ^{ème}	14 ^{ème}	15 ^{ème}	Du 16 ^{ème} au 30 ^{ème}
garçons	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16	De 15 à 1 pts
filles	135	101	81	68	57	47	41	34	27	24	20	19	18	17	16	0 pt

Pour les garçons : de la 31^{ème} à la 39^{ème} place : de 0,9 à 0,1 point (pour un souci de classement)

En cas d'égalité, les points attribués aux places correspondantes seront sommés, et répartis suivant le nombre de joueurs ou joueuses à égalité.

3) Classement Individuel Final :

A l'issue des 3 tours, le **classement individuel final** prendra en compte pour chaque joueur le total des points acquis sur les 3 épreuves (ou sur le nombre d'épreuves que le joueur aura disputées).

En cas d'égalité au terme des trois épreuves, il sera effectué un départage sur le meilleur score Stroke play Brut (9 trous + putting) des trois tours en premier lieu, puis sur le plus mauvais si l'égalité subsiste après le 1^{er} départage. Si l'égalité subsiste, le départage sera fait sur le score du parcours.

4) PRIX :

Challenge Club :

Trophée remis au club ayant le cumul le plus bas sur les 3 tours. Ce trophée sera confié pour une année et remis en jeu l'année suivante. La gravure de l'année et du nom du club vainqueur sera à la charge du club. En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées sur le meilleur cumul des 3 épreuves.

L'équipe vainqueur prendra en charge la gravure de son nom sur le trophée. Pour des raisons d'uniformité, le club vainqueur devra s'engager à le faire auprès de l'établissement dont le Comité Départemental du Val D'Oise lui communiquera l'adresse (Cap Argent).

Challenge individuel :

Les récompenses seront attribuées aux 3 premiers garçons et aux 2 premières filles.

La remise des prix «Challenge Club» et prix individuels aura lieu lors de la dernière épreuve, le **04 juin 2014 au Daily Golf de l'Hermitage**.

Rappel : Ce Trophée servira de support de détection du groupe Elite du département pour la saison 2014/2015

5) QUALIFICATION POUR CHAMPIONNAT IDF DES -11 ANS :

Rappel : Le Trophée des Petits Golfeurs est qualificatif pour le Championnat IDF des moins de 11 ans selon les quotas définis par la ligue IDF de Golf pour les départements 93 et 95.

Des wild cards pourront être attribuées par la Ligue IDF à la demande du Comité départemental du Val d'Oise.

Les joueurs et joueuses qualifiés pour le Championnat IDF - de 11 ans devront confirmer leur participation auprès du Comité Départemental avant le **Dimanche 15 juin 2014**.

Déroulement de la phase Finale IDF : **Dimanche 07 septembre 2014 au golf de la Poudrerie (93)**.

Prix : Des lots récompenseront l'ensemble des joueuses et joueurs qualifiés pour la phase finale IDF

ATTENTION

- Les cadets, chariots électriques et les télémètres ne sont pas autorisés.
- Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de clubs, etc, devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils. Toute infraction dûment constatée entraînera après avertissement, la disqualification du joueur concerné.
- Le comité départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)
- Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...**
- Si un joueur (se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.
- Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Individuel départemental de Pitch & Putt

Dimanche 25 mai 2014

GOLF DE MONT GRIFFON (PARCOURS DE L'ARBALETRIER)

Règlement 2014

Clôture des engagements : - **Dimanche 11 mai 2014** -

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront sur exranet avant le 11 mai 2014,

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à exranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Le droit d'inscription est de 30€ par joueur

Tarif préférentiel : 15€ pour les membres du golf recevant l'épreuve ainsi que pour les jeunes de moins de 18 ans licenciés dans un club ayant reçu en 2012, 2013 ou 2014 une compétition départementale (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, l'Isle Adam, Mont Griffon, PIGC, Seraincourt et St Ouen l'Aumône)

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise.

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent
- Classé

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) mineur(e)s devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée.

Pour des questions d'aptitudes physiques au jeu de golf et d'autonomie sur le parcours, seuls les enfants nés en 2007 et avant seront autorisés à participer.

Le nombre total des inscriptions sera limité à 54 (Messieurs et Dames confondus).

Dans la mesure où les moins de 11 ans (nés après le 01/01/2004) ont déjà une compétition sur pitch&putt qui leur est réservée (Trophée des petits golfeurs), les autres catégories de joueurs seront prioritaires. Dans le cas où certains pourraient participer, ils seront sélectionnés en fonction de leur index.

En cas de dépassement, priorité sera donnée aux jeunes (hors moins de 11 ans) puis aux Dames.

2) FORMULE DE JEU :

Stroke Play Brut / 18 trous

3) MARQUES DES DEPARTS :

La longueur de chaque trou n'excèdera pas 90 mètres.

La longueur totale des 18 trous n'excèdera pas 1200 mètres.

Les marques de départ seront communes à tous les joueurs.

4) NOMBRE DE CLUBS

14 clubs maximum - application de la règle 4.4.

5) PRIX :

Il sera offert :

3 Prix "Brut" série Messieurs et 1 Prix "Brut" série Dames

Un classement mixte spécifique pour chaque catégorie jeune (Poussins, Benjamins et Minimes) où le meilleur brut par catégorie sera primé.

En cas d'égalité, pour la première place, les joueurs ex aequo seront départagés en fonction des 18,9,6,3 et dernier trou du tour conventionnel.

ATTENTION

- Le comité départemental exige de la part des joueurs une excellente attitude générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)
- Une tenue vestimentaire correcte sera exigée pour les joueurs (ses) : **pas de tee-shirt, pas de jeans, pas de casquette à l'envers...**
- Si un joueur (se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.
- Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Critérium Départemental Individuel Messieurs & Dames

Samedi 04 octobre 2014 - Golf de Gadancourt
Règlement 2014

Clôture des engagements : **dimanche 21 Septembre 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront par extranet au plus tard le 21 septembre 2014.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Les droits d'inscription sont de 40 € par joueur.

Tarif préférentiels :

15 € pour les -de 18 ans licenciés dans un club ayant reçu une compétition départementale en 2012, 2013 ou 2014 (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, L'Isle Adam, Mont Griffon, P.I.G.C, Seraincourt et St Ouen l'Aumône),

20 € pour les licenciés du club recevant l'épreuve et pour les jeunes faisant partie d'un club n'ayant pas reçu de compétitions départementales en 2012, 2013 ou 2014.

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Pour prendre le départ, les joueurs mineurs devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée.

Rappel: *En cas de contrôle anti-dopage, les joueurs mineurs devront pouvoir présenter une autorisation parentale de prélèvement dûment complétée.*

Index de 13,5 à 24,4 pour les Dames et de 8,5 à 15,4 pour les Messieurs.

Possibilité d'inscrire des jeunes 5 points au dessus de la limite d'index, le Comité validera ou pas leur participation.

Tous les enfants de moins de 13 ans (nés après le 01/01/2002) devront être caddehyés.

Le nombre de participants est limité à 80 pour l'ensemble de la compétition. En cas de dépassement, priorité sera donnée aux jeunes puis aux Dames.

Quelques départs seront réservés aux jeunes scolarisés entre 13h et 13h30, la demande devra être faite par mail auprès du Comité Départemental (cdgolf95@sfr.fr) au plus tard à la date de clôture des engagements.

2) FORMULE DE JEU

Stroke Play brut / 18 trous

3) DEPARTS

- Messieurs : repères 2 ou 3
- Dames : repères 4 ou 5

4) PRIX

Classement individuel

En cas d'égalité pour la première place les ex aequo se départageront par un play off en mort subite sur les trous 1, 8, 9.

Il sera offert 3 prix « brut » pour les Messieurs et 2 prix « brut » pour les Dames pour chaque série.

Le comité se réserve le droit de fixer le nombre de prix en fonction du nombre d'inscrits.

Les joueurs ayant réalisé les 6 meilleurs scores chez les messieurs et les 3 meilleurs scores chez les dames seront invités à disputer le Championnat Départemental le lendemain.

Si l'un ne peut pas répondre à cette invitation, elle sera offerte à un jeune (moins de 17 ans) à condition qu'il ne se trouve pas au-delà de la 15^{ème} place dans le classement Messieurs et 10^{ème} place dans le classement Dames.

Classement par équipe

A l'issue de la compétition, pour le classement du challenge par club, il sera pris en compte par club les 4 meilleurs scores des joueuses ou joueurs appartenant à une même Association Sportive (dont au moins 1 score dames). Le club vainqueur sera celui qui totalisera le score le plus bas.

En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées en comparant : le meilleur score féminin retenu puis le plus mauvais des 4 scores, puis le meilleur score, et enfin le 2^{ème} meilleur score puis le 3^{ème} meilleur score.

5) RECORDING

Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording dès la fin du tour conventionnel

6) COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

*Si un joueur (se) ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.*

*Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.*

Pendant la durée de la compétition, une tenue vestimentaire correcte est exigée (pas de tee-shirts, ni de jean, pas de port de casquette à l'envers...)

Compte-tenu du classement par club, il serait souhaitable que les joueuses et joueurs du même club portent la même tenue.

7) JEU LENT

Les procédures en vigueur édictées par le Comité des règles de la FF Golf et de la Commission Sportive Nationale s'appliquent à cette épreuve. Le Comité de l'épreuve établira un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Ce dernier sera indiqué sur le tableau officiel et sur les cartes de scores. Chaque groupe doit donc terminer son tour conventionnel dans cette limite. Le Comité de l'épreuve et les arbitres auront toute autorité pour la faire respecter.

8) FORFAIT ET ABANDON

Le joueur ou la joueuse peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le règlement de la compétition. Au-delà de la date limite d'inscription, les droits d'engagement restent acquis et ne sont pas remboursés. Un abandon au cours du tour conventionnel ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou de maladie dûment constatée.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

Championnat Départemental Individuel Messieurs & Dames

**Dimanche 05 octobre 2014 - Golf de Gadancourt
Règlement 2014**

Clôture des engagements : **dimanche 21 Septembre 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète le règlement général des épreuves de la Ligue.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.*

1) CONDITIONS DE PARTICIPATION ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront par extranet au plus tard le 21 septembre 2014.

Pour les Associations sportives n'ayant pas accès à extranet, des feuilles d'inscription papier seront disponibles auprès du Comité départemental de golf du Val d'Oise (En faire la demande)

Les droits d'inscription sont de 40 € par joueur.

Tarif préférentiels :

15 € pour les - de 18 ans licenciés dans un club ayant reçu une compétition départementale en 2012, 2013 ou 2014 (Bellefontaine, Cergy, Domont, Gadancourt, Gonesse, Hermitage, l'Isle Adam, Mont Griffon, P.I.G.C, Seraincourt et St Ouen l'Aumône),

20 € pour les licenciés du club recevant l'épreuve et pour les jeunes faisant partie d'un club n'ayant pas reçu de compétitions départementales en 2012, 2013 ou 2014.

Si les Associations Sportives prennent en charge le montant des droits d'inscription, elles devront, avant l'épreuve, faire parvenir au Comité Départemental de golf du Val d'Oise, 172 rue de Paris 95150 Taverny, un chèque du montant des droits d'inscription (Chèque libellé à l'ordre du Comité départemental de Golf du Val d'Oise).

Dans le cas contraire, les droits d'inscription seront réclamés individuellement à chaque participant le jour de la compétition.

Les participants devront être:

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Pour prendre le départ, les joueurs mineurs devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale 2014 dûment complétée.

Rappel: *En cas de contrôle anti-dopage, les joueurs mineurs devront pouvoir présenter une autorisation parentale de prélèvement dûment complétée.*

Tous les enfants de moins de 13 ans (nés après le 01/01/2002) devront être caddeys.

Index inférieur à 13,5 pour les Dames et 8,5 pour les Messieurs.

Le nombre de participants est limité à 80 pour l'ensemble de la compétition. En cas de dépassement, priorité sera donnée aux jeunes puis aux Dames.

2) FORMULE DE JEU

Stroke Play brut / 18 trous

3) DEPARTS

- Marques blanches pour les Messieurs
- Marques bleues pour les Dames

4) PRIX

Classement individuel

Cette compétition attribuera le titre de Champion départemental dans les catégories Dames et Messieurs au meilleur score brut.

En cas d'égalité pour la première place les ex aequo se départageront par un play off en mort subite sur les trous 1, 8, 9.

Il sera offert 3 prix « brut » pour les Messieurs et 2 prix « brut » pour les Dames.

Le comité se réserve le droit de fixer le nombre de prix en fonction du nombre d'inscrits.

Classement par équipe

A l'issue de la compétition, pour le classement du challenge par club, il sera pris en compte par club les 4 meilleurs scores des joueuses ou joueurs appartenant à une même Association Sportive (avec obligatoirement 1 score dames). Le club vainqueur sera celui qui totalisera le score le plus bas.

En cas d'ex-aequo, les équipes seront départagées en comparant : le meilleur score féminin retenu puis le plus mauvais des 4 scores, puis le meilleur score, et enfin le 2^{ème} meilleur score puis le 3^{ème} meilleur score.

5) RECORDING

Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording dès la fin du tour conventionnel

6) COMPORTEMENT ET ETIQUETTE

Si un joueur (se) ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.

Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.

Pendant la durée de la compétition, une tenue vestimentaire correcte est exigée (pas de tee-shirts, ni de jean, pas de port de casquette à l'envers...)

Compte-tenu du classement par club, il serait souhaitable que les joueuses et joueurs du même club portent la même tenue.

7) JEU LENT

Les procédures en vigueur édictées par le Comité des règles de la FF Golf et de la Commission Sportive Nationale s'appliquent à cette épreuve. Le Comité de l'épreuve établira un temps de jeu maximum à ne pas dépasser. Ce dernier sera indiqué sur le tableau officiel et sur les cartes de scores. Chaque groupe doit donc terminer son tour conventionnel dans cette limite. Le Comité de l'épreuve et les arbitres auront toute autorité pour la faire respecter.

8) FORFAIT ET ABANDON

Le joueur ou la joueuse peut annuler sa participation jusqu'à la date limite d'inscription fixée par le règlement de la compétition. Au-delà de la date limite d'inscription, les droits d'engagement restent acquis et ne sont pas remboursés. Un abandon au cours du tour conventionnel ne sera considéré comme justifié qu'en cas d'accident ou de maladie dûment constatée.



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

7^{ème} CHALLENGE DEPARTEMENTAL d'AUTOMNE des ECOLES de GOLF Règlement 2014

EPREUVE NON FUMEURS

Clôture des engagements : **Dimanche 12 Octobre 2014**

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE :

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.

Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET ENGAGEMENTS :

Épreuve par équipes, réservée aux Catégories -13 ans, benjamin(e)s du département du Val d'Oise

*La liste des joueurs et joueuses potentiels fera office d'engagement et devra être enregistrée sur extranet avant le **Dimanche 12 octobre 2014** (droits d'inscriptions gratuits).*

Les participants devront être :

- à jour de leur licence FFG
- à jour de leur certificat médical à la date de clôture des inscriptions
- membres de l'association sportive du club qu'ils représentent

Pour prendre le départ, les joueurs (ses) devront obligatoirement avoir remis la fiche d'urgence médicale dûment complétée. Pour les matchs se déroulant en 2015, les capitaines devront avoir avec eux les fiches d'urgence médicales 2015.

Pour des raisons d'aptitudes physiques au jeu de golf et d'autonomie sur le parcours, seuls les enfants nés en 2007 (inclus) et avant seront autorisés à participer.

Les index pris en compte seront ceux à la clôture des inscriptions :

Limites des index :	Garçons	Filles
Benjamin(e)s Enfants de -13	classés ou drapeau jaune	

Les joueurs non classés sont autorisés à participer (titulaires du drapeau jaune) mais tout index > 50 est ramené à 50.

Le total des index arrondis de l'équipe doit être égal ou supérieur à 140

Les benjamins devront avoir un index supérieur ou égal à 10

*Possibilité de surclasser un joueur ou joueuse dans une catégorie supérieure avec un **maximum de 2 (deux) sur-classements** par rencontre.*

Si sur-classement, c'est le ou les 2 meilleurs index - 13 ans qui devront être surclassés.

2. MODALITES DE DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Formule de jeu : Interclubs par équipe mixte en match-play brut sur 9 trous.

Longueur Parcours et Boules de départs :

Boules de départs : filles repères rouges, moins de 13 ans garçons repères bleus et benjamins garçons repères jaunes.

Dans la mesure où le club engagé ne possède pas qu'un pitch & putt, les matchs devront se jouer sur grand parcours.

Déroulement général :

Les matchs seront planifiés les mercredis après midi (rendez vous à 14h pour un premier départ à 14h30) entre le retour des vacances de la Toussaint et le début des vacances de Noël (éventuellement vacances de février si les conditions météo l'exigent) et les dates des rencontres seront publiées dans la semaine suivant la clôture des inscriptions.

Le fait pour un club d'engager une équipe ne l'oblige pas à recevoir les équipes pour un entraînement dans la semaine précédant la rencontre.

Déroulement des épreuves :

Chaque rencontre nécessite la réservation de 5 départs et il est recommandé de bloquer les départs une $\frac{1}{2}$ h avant le 1^{er} départ de la compétition.

Les capitaines des équipes devront échanger leur feuille de match $\frac{1}{4}$ heure avant le premier départ.

Les capitaines enverront par mail au Comité Départemental la feuille de match complétée avant le lendemain soir suivant la rencontre.

Composition de l'équipe :

2 joueurs ou joueuses catégorie benjamin

2 Match-play simple

4 joueurs ou joueuses catégorie -13 ans

2 Match-play simple + 1 Match-play en greensome

Un joueur remplaçant pourra être désigné pour chaque épreuve dans le but de palier à l'absence d'un joueur de l'équipe et aura le droit de cadeyer ses équipiers.

En fonction du nombre d'équipes engagées, il y aura ou non constitution de poules (critère géographique):

Les poules :

- 5 équipes engagées : pas de poule. Toutes les équipes joueront les unes contre les autres (2 matchs à domicile et 2 matchs à l'extérieur)
- 6 équipes engagées : constitution de 2 poules de 3 et matchs aller-retour
- 7 équipes engagées : constitution d'une poule de 4 et d'une poule de 3 et matchs aller-retour
- 8 équipes engagées : constitution de 2 poules de quatre et matchs aller-retour
- 9 équipes engagées : constitution de 3 poules avec matchs aller-retour
- 10 équipes engagées : 2 poules de 5 avec dans chacune d'elle la même formule que pour 5 équipes engagées

Chaque rencontre gagnée rapporte 1 point et le classement avec ou sans poule se fait en fonction du nombre de rencontres gagnées

En cas d'égalité, le départage se fera sur le total des points cumulés par chaque club et si l'égalité persiste, sur les résultats obtenus par le greensome sur l'ensemble des matchs joués.

La finale :

- Pas de poule : Le résultat final sera donc connu à la fin des rencontres entre tous les clubs. Une journée sera alors organisée ultérieurement avec la remise du Trophée
- Cas de 2 poules : Les 2 clubs vainqueurs des 2 poules joueront pour remporter le trophée 2012, les clubs ayant terminé à la 2^{ème} place de chaque poule joueront pour la troisième et 4^{ème} place, etc....
- Cas de 3 poules : Les 2 meilleurs clubs au classement par points s'affronteront pour la 1^{ère} place, les 3^{ème} et 4^{ème} pour la 3^{ème} place, etc...

Dans le cas de la constitution de poules, les joueuses ou joueurs sélectionnés par leur club pour la finale devront avoir participé au moins à l'une des épreuves de poules.

En cas d'égalité parfaite au terme des 9 trous de la finale (cumul des points + bonification fille), les clubs concernés devront constituer un greensome qui disputera un play-off en mort subite.

3. CLASSEMENT DES EPREUVES :

- *Cumul des points accumulés lors des Match-play brut selon la règle suivante : Chaque trou gagné apporte 1 point et chaque trou à égalité rapporte 0,5 point.*
- *Les matchs vont au bout des 9 trous. Le résultat annoncé est le total des trous gagnés (1 point) et des trous à égalité (0,5 point) par chaque équipe.*
- *Si un joueur est absent, c'est le dernier simple qui ne se joue pas et l'équipe adverse gagne ce match par forfait 9/0.*
- *S'il y a 2 joueurs absents dans une équipe, c'est le greensome qui ne se joue pas et l'équipe adverse gagne ce match par forfait 9/0.*
- *Attribution d'un bonus de 3 points par tour y compris pour la finale si présence d'une fille dans l'équipe.*
- *Si une équipe se présente avec un total d'index > 140, le match se jouera normalement mais le club qui aura fait l'erreur n'aura pas de point et l'équipe adverse gagnera le match et cumulera ses points gagnés auquel on ajoutera 5 points.*

4. PRIX :

Challenge Club :

Trophée remis au club ayant gagné la finale. Ce trophée sera confié pour une année et remis en jeu l'année suivante. L'équipe vainqueur prendra en charge la gravure de son nom sur le trophée. Pour des raisons d'uniformité, le club vainqueur devra s'engager à le faire faire auprès de l'établissement dont le comité départemental du Val d'Oise lui communiquera l'adresse. (Cap argent)

Récompenses individuelles joueurs ou joueuses :

Les récompenses seront attribuées aux équipiers ou équipières ayant participé à la finale dont le club a fini dans les 3 premières places de la finale.

ATTENTION :

- *Les cadets et les chariots électriques ne sont pas autorisés.*
- *Pendant tout le déroulement de ce championnat, les seules personnes autorisées à s'adresser aux enfants sur le parcours seront les capitaines des équipes ou les donneurs de conseil. Les accompagnateurs quels qu'ils soient devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est à dire ne leur permettant pas de donner des conseils Toute infraction constatée entraînera, après avertissement, la disqualification du joueur concerné.*
- *Le Comité Départemental exige de la part des joueurs une excellente tenue générale (étiquette, respect des installations et des dirigeants, fair-play...)*
- *Une tenue vestimentaire correcte sera exigée : **pas de tee-shirt « manches courtes », pas de jeans, pas de casquette à l'envers...***
- *Si un joueur (se) se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, sur le sac ou le chariot, paroles grossières, etc..) ou s'il ne respecte pas l'étiquette, elle ou il sera informé que le **Comité de l'épreuve** se réunira à la fin de son tour conventionnel pour se prononcer sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.*
- *Dans le cas d'insultes à un membre du **Comité de l'épreuve** ou à un arbitre, de jets de clubs dangereux ou de manquements graves à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié.*



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

7^{ème} CHALLENGE DEPARTEMENTAL d'AUTOMNE des ECOLES de GOLF

Feuille de Composition d'Equipe **par ordre d'index**

CLUB DE : CODE CLUB :

La feuille de composition d'équipe devra être remise au capitaine de l'équipe adverse $\frac{1}{4}$ d'heure avant le 1^{er} départ.

BENJAMINS (Match-play simple par ordre d'index)

Nom	Prénom	Index
1		
2		

- 13 ANS (Match-play Simple par ordre d'index)

Nom	Prénom	Index
1		
2		

-13 ANS (Match-play Greensome)

Nom	Prénom	Index
1		
2		

Remplaçant l'équipe (facultatif)

Nom	Prénom	Index
1		

CAPITAINE : Nom : SIGNATURE

.....

Personne autorisée à donner des conseils :

(Si cette personne n'est pas le Capitaine, ce dernier ne pourra pas donner de conseils dans les conditions fixées par la note de la règle de golf n° 8)



Comité Départemental de Golf du Val d'Oise

**7^{ème} CHALLENGE DEPARTEMENTAL d'AUTOMNE
des ECOLES de GOLF**
Feuille de match

RENCONTRE: CLUB DE

recevant le CLUB de

DATE DE LA RENCONTRE:

A renvoyer au plus tard le lendemain soir du jour de la rencontre

CLUB recevant:

CLUB reçu:

<i>Benjamins (simples)</i>	<i>Index</i>	<i>Score</i>	<i>Score</i>	<i>Index</i>	<i>Benjamins (simples)</i>
1					
2					

<i>Moins de 13 ans (simples)</i>	<i>Index</i>	<i>Score</i>	<i>Score</i>	<i>Index</i>	<i>Moins de 13 ans (simples)</i>
1					
2					

<i>Greensome moins de 13 ans</i>	<i>Index</i>			<i>Index</i>	<i>Greensome moins de 13 ans</i>
1					
2					
	<i>Score</i>				

Bonus présence fille <i>(3 points par rencontre)</i>			
--	--	--	--

<i>Total Club de</i>			<i>Total Club de</i>
----------------------	--	--	----------------------

CLUBS du Val d'Oise

	téléphone	adresse mail club / directeur	Correspondant jeunes/pdt AS	téléphone	adresse mail	pro EDG	téléphone	Adresse E-mail
CLUBS du Val d'Oise								
ABLEIGES	01.30.27.97.00	golf@ableigesgolf.com	J-Georges Charroin (resp jeunes)	06 11 19 34 47	ig.charroin@la poste.net	Philippe Guy	06.81.88.26.25	phil.guy@club-internet.fr
directeur Milij Chwoles		chwoles.mm@noos.fr	Michel Guilbert (pdt AS)	06 86 74 49 13	guilberm@orange.fr	Yoann Therry	06 49 74 67 07	yoann.therry@yahoo.fr
BELLEFONTAINE	01.34.71.05.02	bellefontaine@bluegreen.com	Emmanuel Diot (resp jeunes)	06 80 17 72 59	diot.emmanuel@wanadoo.fr	Raphaël Lecluyse	06 27 79 10 52	pro.bellefontaine@bluegreen.com
directeur Frank Servan		f.servan@bluegreen.com	Robert Bachman (pdt AS)	06 14 25 98 95	robach@noos.fr	Alexandre Carracha	06 74 68 25 88	pro.bellefontaine@bluegreen.com
CERGY	01.34.21.03.48	golfdecergy@orange.fr	Joël Rayée (resp jeunes)	06 58 13 10 41	joel.rayee95@gmail.com	Romain Dagorno	06 71 65 10 07	romaindagorno@gmail.com
directeur Marlène Allain		allain.marlene@orange.fr	Pierre Raveneaux (com sport)		pierre.raveneaux@free.fr			
DOMONT	01.39.91.07.50	golf.domont@orange.fr	-			Mathieu Dufau-Sansot	06.73.12.17.67	mathieu.dufau.sansot@gmail.com
directeur Thierry Huard		huard.golf.domont@wanadoo.fr	Jean Marchal (com sportive)			Paolo Michetti	06.07.64.05.70	paolomichetti@orange.fr
GADANCOURT	01.34.66.12.97	contact@golfgadancourt.com	J.Christophe Gaudray (resp jeunes)	06 80 01 94 49	jpgaudray@club-internet.fr	Christophe Ladre		chrisgolf@hotmail.com
directeur Eric Ornano		eornano@gardengolf-gadancourt.fr	Robert Saint Etienne (pdt AS)		saintetienne@wanadoo.fr			
GONESSE	01.39.87.02.70	accueil@golfdogonesse.com	Mathieu Chaufourier (resp jeunes)	06 27 81 90 05	mchaufourier@hotmail.fr	Fabien Mercier		fabien-mercier@hotmail.fr
directeur Fabien Mercier		direction@golfdogonesse.com	Mathieu Chaufourier (pdt AS)	06 27 81 90 05	mchaufourier@hotmail.fr			
L'HERMITAGE	01 30 30 09 15	contact@dailygolf-hermitage.fr	-			Thomas Lefevre	06 09 81 24 77	contact@dailygolf-hermitage.fr
directeur Thomas Lefevre		contact@dailygolf-hermitage.fr						
L'ISLE ADAM	01.34.08.11.11	contact@golfsleadam.com	Latifa Follain (resp jeunes)	06 68 17 21 38	latifa.follain@orange.fr	Emmanuel Ducret	06 82 89 99 54	manuducret@orange.fr
dir Arnaud Van de Meirssche			Pierre-Philippe Degremont (pdt AS)	06 84 99 03 78	pph@degremont.org	Joffrey Morize	06 47 93 46 53	joffreymorize@hotmail.fr
MONTGRIFFON	01.34.68.10.10	accueil@golfmontgriffon.com	Arlène Mlodzik (resp jeunes)	06 95 09 64 01	arlene.mlodzik@free.fr	Ilya Goroneskoul	01 11 62 67 24	ilya@ideltagroup.com
directrice Marie Padoy		golf@golfmontgriffon.com	Jean-François Taponier (pdt AS)	06 17 85 74 01	ftaponier@hotmail.com			
PIGC	01.34.69.90.00	pigc@paris-golf.com	Fabienne Lambert (resp juniors)	06 62 96 14 42	kao.ko.kung@wanadoo.fr	Rémy Bedu	06.63.04.42.71	beduremy@hotmail.com
directeur Matthias Debove		m.debove@paris-golf.com	Judith Belaud Rotureau (resp enfants)	06 79 15 17 87	judith.belaud@gmail.com	Pierre Bernis	06 80 51 07 69	p.bernis@paris-golf.com
			Muriel Foulquié (pdt AS)	06 20 66 70 76	pmfoulquie@yahoo.fr			
ST OUEN L'AUMONE	01.34.40.07.87	golfdesaintouenl'aumone@orange.fr	Manuel Coelho (resp jeunes)	06 10 45 53 46	mcoelho@neuf.fr	Geoffrey Ries	06 70 37 67 65	geoffrey.ries@neuf.fr
directrice Fatima Correia		fcorreia@dailygolf-saintouen.fr	Alain Duvard (pdt AS)		alain.duward@gmail.com			
VILLARCEAUX	01.34.67.73.83	villarceaux@wanadoo.fr	Claude le Coz (resp jeunes)	06 89 69 51 68	caroline.lecoz@gmail.com	Franck Aumonier	06.14.35.08.20	franck.aumonier@free.fr
			Véronique Gardès-Sol (resp jeunes)	06 31 16 69 29	veronique.gardes-sol@hotmail.fr	Damien Rippe	06 77 61 18 22	damrip@orange.fr
			Caroline Icart (com sportive)	06 37 36 07 44	icart.caroline@voila.fr			
ECANCOURT (sans EDG)	01 34 21 17 99	golf-ecancourt@orange.fr	Pierre Gauthier (pdt AS)			Patrice Mérel		merel.swing@aliceadsl.fr
SERAINCOURT (sans EDG)	01 34 75 47 28	golf-seraincourt@orange.fr	Patrick Poulin (pdt AS)	06 63 18 53 01	patrick.poulin1@free.fr			
ERMONT						Patrice Mérel		merel.swing@aliceadsl.fr
COMITÉ DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE								
Entraîneur départemental			Romain Dagorno	06.71.65.10.07	romaindagorno@gmail.com			
Intervenants sur les compétitions jeunes du Comité Départemental de Golf du Val d'Oise			François Michels (président)	06.09.64.33.01	cdgolf95@cegetel.net			
			Muriel Foulquié (responsable sportif)	06.20.66.70.76	pmfoulquie@yahoo.fr			
			Jean-Christophe Gaudray (resp jeunes)	06 80 01 94 49	jpgaudray@club-internet.fr			
			Fabienne Lambert (règlements)	06.62.96.14.42	kao.ko.kung@wanadoo.fr			
			Michel Debove (arbitre)	06 14 22 28 70	micheldebove@sfr.fr			



Ligue Ile-de-France de Golf

FICHE D'URGENCE MEDICALE

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Je soussigné(e) / nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :

.....

Domicilié(e)s au :CP + Ville

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et / ou technique du club, du Comité Départemental de référence, de la Ligue Ile-de-France de Golf ou de la Fédération Française de Golf à prendre les dispositions suivantes en cas de maladie ou d'accident et, notamment, à avertir les services de secours d'urgence (**SAMU**) afin que le joueur mineur : **(nom et prénom) + (Date de naissance)**

1^{er} enfant : **(nom et prénom)**.....né(e) le.....

2^{ème} enfant : **(nom et prénom)**..... né(e) le

3^{ème} enfant: **(nom et prénom)**..... né(e) le.....

soi(en)t orienté(s), le cas échéant, vers une structure hospitalière.

Le club, le Comité Départemental de référence, la Ligue Ile-de-France de Golf et la Fédération Française de Golf s'efforceront de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais, aux fins de mise en relation avec des professionnels de la santé, aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile.....

Adresse mail (obligatoire).....

N° de portable de la mère.....

N° de téléphone du travail de la mère.....

N° de portable du père

N° de téléphone du travail du père.....

Nom et N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

Pour l'enfant (Préciser nom et prénom):

Fait à....., le.....

Signature du représentant légal /des représentants légaux :

Document original à conserver au club et copies à envoyer à la Ligue Ile de France de Golf et au Comité Départemental de référence.

Document valable à dater de ce jour et pour toute l'année 2014



Ligue Ile-de-France de Golf

FICHE D'URGENCE MEDICALE

(Merci d'écrire en lettres majuscules)

Je soussigné(e) / nous soussignés (Nom et prénom du représentant légal ou des représentants légaux) :

.....

Domicilié(e)(s) au : CP + Ville.....

Autorise (ent) les membres de l'encadrement administratif et / ou technique du club, du Comité Départemental de référence, de la Ligue Ile-de-France de Golf ou de la Fédération Française de Golf à prendre les dispositions suivantes en cas de maladie ou d'accident et, notamment, à avertir les services de secours d'urgence (**SAMU**) afin que le joueur mineur :

(nom et prénom) né(e) le

soit orienté, le cas échéant, vers une structure hospitalière.

Le club, le Comité Départemental de référence, la Ligue Ile-de-France de Golf et la Fédération Française de Golf s'efforceront de prévenir les représentants légaux ou le représentant légal dans les meilleurs délais, aux fins de mise en relation avec des professionnels de la santé, aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile.....

Adresse mail (obligatoire).....

N° de portable de la mère.....

N° de téléphone du travail de la mère.....

N° de portable du père

N° de téléphone du travail du père.....

Nom et N° de téléphone le cas échéant d'une personne susceptible de vous prévenir rapidement :

.....

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles.)

.....

Fait à....., le.....

Signature du représentant légal /des représentants légaux :

Document original à conserver au club et copies à envoyer à la Ligue Ile de France de Golf et au Comité Départemental de référence.

Document valable à dater de ce jour et pour toute l'année 2014

Processus Wild Card Jeunes – Grand Prix et compétitions fédérales

1 – GRANDS PRIX

Les compétitions jeunes du département et de la ligue IDF permettent d'entrer et de progresser au mérite amateur jeunes mais pas au mérite amateur français (sauf l'inter région Paris/IDF et les Chpts France Jeunes)

Intégrer et jouer des Grand Prix permet d'entrer et de progresser dans le mérite amateur national (les points marqués au mérite amateur national sont repris aussi avec un multiplicateur de 100 dans le mérite amateur jeunes). Il est donc important d'essayer de participer à des GP.

A moins d'être très bien classé, il peut être intéressant de demander une wild card pour être ainsi sûr d'intégrer le champ de joueurs. En effet, même s'il y a souvent une limite d'index, celle-ci est souvent revue à la baisse en fonction du nombre d'inscrits et un joueur qui pouvait être retenu peut ne plus l'être.

L'objectif des WC est de faire entrer sur des GP des jeunes qui, compte tenu de leur âge, n'ont pas encore le niveau d'index ou le classement au mérite amateur exigé.

2 - GRAND PRIX DE LA LIGUE IDF

Pour les jeunes ayant un bon index, y compris des « moins de 13 ans » (index de référence 8,5 garçons et 11,5 filles) et souhaitant commencer à jouer des grand prix, privilégier les GP de la ligue IDF. Obtenir une WC auprès de la Ligue IDF pour des GP de la ligue IDF sera pour vous le plus facile car la Ligue IDF aura tendance à privilégier ses propres licenciés jeunes. Cela concerne surtout les plus jeunes qui cherchent à jouer des grand prix de catégorie 8 à 10.

Choix du GP de la Ligue IDF en fonction du niveau :

- o Moins de 8,5 (G) et 11,5(F) pour GP de catégorie 8 et en dessous
- o + 1 ou + 2 sur des grands prix de catégorie 9
- o + 3 sur des grands prix de catégorie 10

Processus : Après envoi de votre demande qui doit être adressée par mail à la Ligue IDF, elle répondra de la façon suivante :

- o Soit en mettant en copie le joueur du mail qu'elle a envoyé par correction au club pour le prévenir, le joueur devra alors considérer que la wild card est accordée et envoyer l'inscription au club
- o Soit la Ligue répondra que la wild card n'est pas accordée

3 - COMPETITIONS FEDERALES ET AUTRES « GRAND PRIX »

Pour les meilleurs benjamins et minimes de la ligue IDF qui souhaitent entrer sur des compétitions fédérales ou des « gros » grand prix sur d'autres ligues.

Si un joueur souhaite participer à une compétition fédérale mais pense que son index ou son classement au mérite amateur ne sera pas suffisant, ne pas hésiter à demander une wild card à la FFGolf.

Processus :

- o Demande de WC adressée par mail au département sport amateur : sportif@ffgolf.org
- o Envoi dans le même temps du bulletin d'inscription (cf site de la FFGolf rubrique jouer en compétition/inscriptions) accompagné du règlement [à la FFGolf](#). Vous pourrez vérifier que votre inscription a bien été prise en compte en consultant cette même rubrique (liste des inscrits)
- o Pas de réponse envoyée individuellement. Le joueur devra consulter la liste des joueurs retenus (onglet liste des inscrits).

Si un joueur souhaite participer à un grand prix en dehors de la Ligue IDF, la WC est plus difficile à obtenir car les autres ligues auront tendance à privilégier les joueurs de leur ligue mais en tant que jeune, il faut essayer.

Processus :

- o Demande de WC adressée par mail à la Ligue concernée
- o Envoi dans le même temps de l'inscription et du règlement [au club](#)
- o Pas de réponse envoyée individuellement. Le joueur devra attendre la diffusion de la liste définitive (ou des départs) pour savoir s'il a été retenu.

4 – PROCESSUS DEMANDE DE WILD CARD

Pour toutes les demandes de wild Card, il faut adresser un mail à la Ligue concernée ou à la FFGolf en indiquant :

- o Nom du grand Prix ou de la compétition fédérale et dates
- o Nom, prénom, numéro de licence (licence or ou non), âge et index du joueur
- o Pour les compétitions fédérales, éventuellement quelques lignes pour motiver la demande avec les derniers résultats s'ils sont significatifs

CERTIFICAT MÉDICAL

de non-contre-indication à la pratique du golf

Légalement, le certificat médical est obligatoire :

- pour **tous les nouveaux** licenciés ffgolf ;
- pour toute participation à une **compétition comptant pour la gestion des index** (individuel Stroke Play, individuel Stableford, individuel contre le par).

Comment procéder pour faire enregistrer votre certificat médical ?

1. Faites remplir ce coupon «Certificat médical» par un médecin.

Si vous utilisez un autre support que ce coupon, votre certificat médical ou sa copie devra :

- comporter votre numéro de licence ;
- viser la pratique du golf «en et hors compétitions» ;
- dater de moins de 12 mois.

2. Remettez-le rapidement au club qui a commandé votre licence.

Si vous n'avez pas commandé votre licence dans un club (ex. : par Internet ou au siège de la ffgolf), faites enregistrer votre certificat médical soit en le remettant au club dans lequel vous pratiquez, soit en envoyant l'original, ou une copie :

- par courrier, à **ffgolf • Certificat médical**
68, rue Anatole France • 92309 Levallois-Perret Cedex
- par fax au numéro 01 41 49 77 04
- par mail à l'adresse : ffgolf@ffgolf.org

3. Conservez une copie de votre certificat médical. Vous pourrez consulter la validité de ce dernier sur le site Internet www.ffgolf.org au sein de votre portail licencié. Elle sera contrôlée par le club qui vous accueillera lors de votre prochaine compétition.

ffgolf[®]

CERTIFICAT MÉDICAL

de non-contre-indication à la pratique du golf

- Pour **tous les nouveaux** licenciés ffgolf ;
- Pour toute participation à une **compétition comptant pour l'index**.

Je soussigné(e), Docteur en Médecine, certifie avoir examiné :

M. Mme Melle :

Licence N°

Âgé(e) de..... ans,

et n'avoir pas constaté à la date de ce jour, de signes cliniques apparents contre-indiquant la pratique du golf en et hors compétition pour l'année

Date : le

Docteur :

CACHET DU MÉDECIN

ou n° d'inscription au Répertoire Partagé des Professionnels de Santé (RPPS)



**PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE
ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS OU LES MAJEURS PROTÉGÉS**

Depuis 2011, l'Agence Française de Lutte contre le Dopage (AFLD) a développé le nombre de contrôles anti-dopage par voie de prélèvements sanguins. A ce titre, nous vous informons que la ffgolf a fait l'objet du premier contrôle de ce type en août 2012.

L'article R 232-52 du Code du Sport (Annexe I) prévoit que les prélèvements effectués dans le cadre d'un contrôle antidopage nécessitant une technique invasive (prélèvements sanguins ou de phanères) ne peuvent être effectués par le préleveur **qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal du mineur ou majeur protégé.**

Le même article précise que **« l'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôles » susceptible de donner lieu, aux termes de la réglementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer à une compétition pour une durée de deux ans.**

Le Ministère des Sports en collaboration avec l'AFLD a souhaité mettre à disposition des fédérations sportives un formulaire d'autorisation (Voir Annexe II).

La ffgolf invite ses Clubs, **lors de la prise ou du renouvellement de licence**, à soumettre les parents des mineurs concernés à la signature de cette autorisation.

Les athlètes mineurs devront lors de tout déplacement (stage, compétition) être munis de cette autorisation (originale ou copie) pour, le cas échéant, la présenter aux préleveurs. Les Clubs et Liges Régionales sont invités à disposer d'une copie de ce document lorsqu'ils accompagnent les sportifs sur ce type de manifestation.

Lorsqu'ils sont sur les lieux de compétitions ou de stages, les représentants légaux peuvent aussi signer l'autorisation.

Les licenciés ffgolf mineurs participants aux compétitions du calendrier national, grand prix, compétitions de Liges et Comités Départementaux ainsi que les joueurs membres des Pôles sont les plus ciblés par ce type de contrôle.

La ffgolf reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires aux coordonnées suivantes : **Direction Juridique & Vie Fédérale - Olivier GARCIA 01.41.49.77.15 / olivier.garcia@ffgolf.org**

Annexes :

- références légales ;
- modèle autorisation.

ANNEXE 1 : REFERENCES CODE DU SPORT

Article R232-52

La personne chargée du contrôle vérifie, par tout moyen, l'identité du sportif contrôlé, au besoin avec l'assistance notamment :

- du délégué fédéral prévu à l'article [R. 232-60](#) ou d'une personne désignée par la fédération en cas d'absence de désignation d'un délégué fédéral ou d'inexécution de sa part de l'obligation mentionnée à l'article R. 232-60 ;

-de l'organisateur de la compétition ou de la manifestation ;

-de l'escorte prévue à l'article [R. 232-55](#).

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.



Ligue Île-de-France de Golf

**AUTORISATION PARENTALE : PRÉLÈVEMENT NÉCESSITANT UNE TECHNIQUE
INVASIVE LORS D'UN CONTRÔLE ANTIDOPAGE CONCERNANT LES MINEURS
OU LES MAJEURS PROTÉGÉS.**

(En application de l'article R. 232-52 du code du sport)

Je soussigné(e) (Nom Prénom) :

Agissant en qualité de père, mère ou **représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé** :
(Nom Prénom de l'enfant) :

.....

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la fédération internationale, dûment mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

(Nom et Prénom de l'enfant) :

.....

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2014.

Fait à, le

Signature :

« Article R. 232-52 du code du sport »

Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance.